



UNION NATIONALE DES PERSONNELS ET RETRAITES DE LA GENDARMERIE

UNION DÉPARTEMENTALE DE L'YONNE

Siège social

UNPRG-UD89

45, rue Lucien Ducrot

89400 CHARMOY

Tél : 06.37.16.45.02

Mail : unprg.ud89@gmail.com

Site: <http://unprg.ud89.free.fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/UNPRG89>

Compte rendu de l'assemblée générale du 4 avril 2024

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le président déclare la séance ouverte à 9h37.

1° Mot de bienvenue du président de l'UD:

Le président remercie les personnes présentes en précisant que c'est sa dernière AG en tant que président.

Diffusion de la vidéo de présentation de l'Unprg.

Il remercie également, pour leur présence, les différentes associations, M.Daniel BOCK, représentant de la Fédération Nationale des Retraités de la Gendarmerie, M. Marcel SENNEPIN représentant les Amis de la Gendarmerie, M.Michel ROY, président départemental des médaillés militaires, M. Alfred BOLLORE, délégué départemental de la Fédération Nationale André Maginot, M.Daniel DUFOUR du Souvenir Français.

Messieurs Gérard FARRE-SEGARRA, représentant le Trèfle et M. Daniel OGE, délégué départemental de l'Association Nationale des Anciens et Anciennes Gendarmes Auxiliaires se sont excusés et sont désolés de ne pas être avec nous.

Il remercie également les présidents et les représentants des UD de Seine et Marne, du Loiret, de l'Aube, de la Côte d'Or, de la Saône et Loire et la Nièvre d'être à nos côtés. Nous faisons un carton plein.

Le représentant de Gendarmes de cœur, s'est excusé, ainsi que le directeur de l'Office National des Combattants et victimes de Guerre, le lieutenant-colonel Emmanuel VARLET, Délégué Militaire Départemental, ainsi que les présidents du département de l'Union Nationale des Combattants, de l'Association des Retraités Militaires, et du délégué départemental de la Fédération Nationale des Retraités de la Fonction Publique.

A la pause M.CHOPARD, PDG, de la « Biscuiterie de Bourgogne » a fait découvrir les produits de son entreprise. Entreprise qui fournit les colis de fin d'année à l'Ud. Merci à M.CHOPARD pour sa présence.

A 11h00, différentes autorités Gendarmerie nous ont rejoints, le colonel NANNI, commandant le groupement de Gendarmerie départementale de l'Yonne, le capitaine Thierry CAMPAROT, commandant le PMO d'Auxerre, tous 2 sont adhérents à notre association. Le major Jean COURTEAU, commandant la BTA d'Auxerre et le major Alain LOUVAT de l'escadron 45/7 de gendarmerie mobile d'Auxerre, devaient nous rejoindre mais leur emploi du temps n'a pas dû leur permettre. Les commandants des trois compagnies s'étant excusés, retenus par différentes missions. Hommes et femmes politiques aucun d'eux n'ont pu se libérer en raison de leurs agendas surchargés, seule Mme Audrey LOPEZ, Conseillère Régionale et également adhérente à l'UD89 était présente.

Certains se sont excusés dont M. BONNEFOND, maire de Venoy, Mme VERIEN, messieurs LEMOYNE, ODOUL et GRENON, messieurs VILLIERS et GENDRAUD n'ont pas eu cette délicatesse. En fin d'après-midi nous avons eu l'agréable surprise d'avoir la visite de M. BONNEFOND maire de Venoy et le président a pu lui remettre la médaille de l'Unprg.

2° Hommage à nos adhérents disparus en 2023 et début 2024:

Depuis notre dernière Assemblée Générale ce sont 6 adhérents qui nous ont quitté.

Nos camarades Raymond GIRAULT, Jean-Paul MINARD et Jean HUARD, deux veuves de l'Arme, mesdames Christiane CORNU et Marie-Louise DUQUESNOY, sans oublier nos sympathisants Monique SHOLLER (Maman de Michel MOUSSU) et Alain LEGRAND.

Nous associons, à cet hommage, tous les gendarmes d'active décédés et plus particulièrement le gendarme Cédric LILLO du PSIG de Joigny, ainsi que vos proches.

Une minute de silence a été observée.

3° Approbation du procès verbal de l'assemblée générale 2023:

Chaque adhérent connecté a pu prendre connaissance du procès-verbal.

Le CR de l'Assemblée Générale du 6 avril 2023 est approuvé par l'assemblée.

4° Rapport moral d'activité 2023 (présenté par le président de l'UD89) :

Notre UD se porte bien même si cela pourrait être mieux.

Au 31 mars, nous sommes 324 adhérents dont 12 actifs (les 41 adhésions gratuites ne sont pas prises en compte), 3 réservistes ou anciens GA/GAV, 71 retraités gendarmerie, 1 personnel civil retraité et 49 épouses, 42 veuves, 135 sympathisants et 8 bienfaiteurs. Soit une augmentation de nos effectifs de 17 %. Cette année le président a adressé une invitation à l'AG, aux retraités de l'Yonne non adhérents, il a reçu 4 adhésions, 1 grincheux se sent oublié par la gendarmerie mais il n'a toujours pas rejoint l'UD. Pas de retour des adhésions gratuites sauf une.

Cette année nous avons pu obtenir deux aides de 1000€, auprès du Bureau National pour deux veuves de l'Arme (aménagement salle de bains et installation d'un monte escalier). N'oubliez pas que nous sommes là pour vous aider dans vos démarches en lien avec le service social de la Gendarmerie, la CNG et la maison de la Gendarmerie et les anciens combattants.

Autre aspect social, en fin d'année 2023, nous avons porté 56 colis à nos veuves et à nos retraités placés en EHPAD et nos retraités et épouses âgés de plus de 85 ans, ces colis sont financés par vos adhésions, pour 2023 la facture s'élève à 1540€.

En mai 2023 nous avons organisé à l'Isle sur Serein un après-midi d'information sociale avec M.GORECKI (service social Gie) au profit de tous les retraités de la compagnie d'Avallon. Sur 75 invitations, 20 ont répondu, 15 se sont déplacés et 3 adhésions ont été enregistrées. Il faut faire comprendre aux retraités, qu'adhérer à une association gendarmerie, peu importe laquelle, est importante afin de rester en contact avec l'institution. Pour être informé, il faut adhérer à une association. Du côté de l'active nous n'avons rien à attendre bien trop occupé pour venir nous voir.

Du côté de nos activités, qui ont eu plus ou moins de réussite: la journée champêtre, (80), l'omelette géante (70), la choucroute (90), la Messe et repas de fin d'année de l'Unprg (88) et

l'après-midi crêpes (50).C'est assez démotivant.Le CA vieillissant si il n'y a pas de sang neuf nous serons dans l'obligation de faire du clé en mains.

Pour la Sainte-Geneviève, le colonel NANNI est mitigé sur la participation, aussi bien des actifs que des retraités, et conscient du dysfonctionnement de la distribution des invitations, néanmoins cette année ce fût une très belle cérémonie suivie, d'un repas de qualité.

Pour les voyages, le Mexique du 2 au 13 juin 2023 (28 participants), le Puy du Fou (28 participants). En 2024, du 7 septembre au 14 septembre une croisière sur le Nil, il est encore possible de s'inscrire auprès d'Hélène POTIN.Pour 2025 Hélène P. étudie un voyage au Sri-Lanka et Patrick LEMONNIER un week-end à la neige à Chamonix (11/12/13 avril 2025).

Il y a de moins en moins de participants, mais plus nous sommes de personnes, plus le prix est attractif, comme pour le transport, si le bus est complet le coût est réduit.Pour le Puy du Fou une partie du transport a été financée par l'UD89 (2500€), afin de réduire le coût, malgré cela il y a eu peu de participants, ce qui fait craindre dans l'avenir de l'abandon des voyages.Si vous avez des idées de voyage, vous pouvez en faire part à Hélène POTIN.

Pour les finances, le président laisse le soin au trésorier de l'UD et aux vérificateurs aux comptes de vous présenter les comptes.L'assemblée ayant approuvé nous restons sur les mêmes sommes pour l'entraide à 250€, les gerbes mortuaires à 50€, le bouquet d'anniversaire pour les centenaires à 30€, la carte cadeau pour un mariage à 50€ et la carte cadeau prénatal pour une naissance à 50€.

Pour le montant des adhésions le trésorier proposera une augmentation des cotisations.

Pour terminer, Il est rappelé que notre journal officiel est la voix du gendarme et que pour les abonnés à cette revue, vous disposez d'un accès sur internet à la centrale d'achat «Le Club du Gendarme-Avantage», partenaire de la voix du gendarme et de l'Unprg, et que 5€ de l'abonnement est reversé à l'UD. Jean-Christophe VAILLANT, qui nous fait le plaisir d'être parmi nous, a fait une intervention en fin de séance pour présenter le journal et l'édition de 2 livres.

Pour conclure, le président a félicité tous les membres du conseil d'administration, car sans eux le président ne pourrait pas mener à bien la gestion de l'Union Départementale de l'Yonne.

Ce rapport moral d'activité a été approuvé par l'assemblée.

5° Bilan financier de l'UD 89, exercice 2023:

Lu par le trésorier :

Total des recettes :	21672,03€
Total des dépenses :	25753,75€
Déficit de l'exercice	4081,72€

Au 31/12/23:	sur le compte :	5259,44€
	sur le livret :	7000,00€
	en caisse :	374,86€
	soit un total de:	12634,10€

6°Bilan financier de la commission des voyages 2023 et projets 2024/2025:

Lu par la trésorière en charge des voyages:

	Livret A:	4102,32€
	CCP:	4178,72€
Au 31/12/2023 :	Total:	8281,04€

7° Conclusion des vérificateurs aux comptes:

Bilan du 27 février 2024, lu par Jean-Pierre POULET.

M. Jean-Pierre POULET a fait part de ses observations.

Il n'y a aucun problème particulier de gestion à l'UD89.

Quitus a été demandé et approuvé par l'assemblée.

Réévaluation des montants des cotisations :

Pour le montant des cotisations, sachant qu'au congrès national une augmentation de la quote-part de 1€ sera proposé le trésorier Pascal ANQUETIL propose une augmentation de 5€ de la cotisation de l'UD89. Ne pas oublier que vous bénéficiez d'une déduction fiscale sur le montant de votre cotisation. Le trésorier propose :

Actifs et Sympathisants : 25€ Veuves:15€ Epouses :15€

Débat et vote, comme la majorité l'emporte, pour les actifs, sympathisants le montant sera de 25€ les épouses 15€, pour les veuves plusieurs personnes ayant voté contre ou se sont abstenues pour 15€, le montant retenu sera de 12€.

8°Renouvellement du tiers sortant:

Elections du tiers sortant 2024, se représentent :

Michel MOUSSU	(président adjoint)
Hélène POTIN	(trésorière adjointe voyages, responsable des voyages)
Patrick GUILLERM	(secrétaire adjoint)
Daniel POTIN	(administrateur)
Jean-Pierre POULET	(vérificateur aux comptes)

ne se représentent pas :

Jean-louis REYNAERT	(président)
Denis RAVERAT	(administrateur)
Serge ROIGT	(vérificateur aux comptes /démissionnaire)

Toutes les personnes se représentant sont réélues à l'unanimité.

Aurélie ANCELIN (épouse d'un actif) propose sa candidature, pour intégrer le conseil d'administration. Elle est élue à l'unanimité.

D'autre part, pour la place de vérificateurs aux comptes, à ce jour son remplaçant n'a pas encore été nommé, tout comme le nouveau président et le porte -drapeau du Sénonais. Ces nominations auront lieu le 11 avril prochain lors du conseil d'administration et la mise en place du nouveau bureau.

PS : A l'issue de l'assemblée générale Didier CHAPELLE (retraité de l'Arme) est venu proposer sa candidature pour intégrer le conseil d'administration pour la deuxième place vacante. N'ayant aucun autre volontaire lors de débat, le conseil d'administration a accepté cette candidature et Didier CHAPELLE intégrera le CA de l'Ud89 lors de la prochaine réunion le 11 avril 2024.

Fermeture de l'assemblée générale ordinaire

Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire

9° Modifications des statuts :

Les articles 10/16 et 18 sont à modifier.

ARTICLE 10 : CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'association est administrée par un conseil d'administration composé de dix-huit membres **minimum**, élus pour trois ans et renouvelable par tiers tous les ans.

ARTICLE 16 : LE BUREAU

Le conseil d'administration élit en son sein :

- un Président ou une Présidente ;
- **trois vice-présidents(es), un ou une par compagnie de gendarmerie départementale du 89 ;**
- ~~un Président ou une Présidente adjoint(e) ;~~

Les vice-présidents(es) représentent l'Association en cas d'absence du Président(e) dans leur secteur affecté ;

Le Président ou la Présidente adjoint(e) représente l'Association en cas d'absence du Président(e).
Les candidats sont : pour le Sénonais Michel MOUSSU, pour l'Auxerrois Patrick LEMONNIER et pour l'Avallonnais André PICHON.

ARTICLE 18 : RÔLE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président représente l'association dans tous les actes de la vie civile,

Les vice-présidents(es) secondent le président dans ses activités,

Les modifications des statuts sont acceptées à l'unanimité.

Clôture de l'assemblée générale extraordinaire, réouverture de l'AG ordinaire:

10° Questions diverses:

Présentation vidéo du Club Avantage du gendarme et de la Carte Pass Time

Pas de questions des personnes présentes dans la salle.

En attendant les autorités, l'Assemblée Générale est suspendue à 10h58.

11° Débat avec les autorités :

Prise de parole du colonel NANNI, suivi par Audrey LOPEZ conseillère régionale.

Intervention de Thierry CAMPAROT, pour nous informer d'une manifestation.

Dans le cadre du « Challenge de la Flamme » des Jeux Olympiques et Para-Olympiques, « l'association des Phénix de la Gendarmerie » (réseau de solidarité entre les blessés de la Gendarmerie, hors et en service,) organise un challenge au niveau national: réaliser des activités sportives (marche - course à pied. Le vendredi 12 avril prochain à 10h00 à Auxerre, à proximité du stade de l'Abbé Deschamps, le GGD de l'Yonne nous convie, à rejoindre les personnels d'active pour relier le parking des stades à l'écluse n°79 d'Augy (5 km aller et retour) ou pour les plus courageux, l'écluse n°78 de Vaux (10km aller et retour), et tout cela sans esprit de compétition. A l'issue, les participants sont conviés à une collation.

12° Remise des récompenses :

Plusieurs médailles ont été remises par le président, afin de récompenser de nombreuses personnes pour leur investissement au sein de l'association, et pour d'autres pour leur longévité de présence à l'UD89. Des personnes extérieures à l'UD, mais avec qui des liens d'amitié ont été tissés, particulièrement avec Jean-Christophe Vaillant, Malika Chahmi, secrétaire du bureau national de l'Unprg, et Sylvie dit « Orphéane » qui anime régulièrement les activités de l'UD.

La liste étant très longue, les noms ne seront pas tous cités dans ce compte -rendu.

Le président remercie l'ensemble du conseil d'administration et les personnes présentes et les invite au verre de l'amitié offert par l'UD89.

Le président déclare l'assemblée générale de l'UNPRG UD89 close le 4 avril 2024 à 12 heures 30

Clôture de l'assemblée générale ordinaire à : 12h30

Le président Jean Louis REYNAERT

La secrétaire Françoise GUILLERM

LE 4 AVRIL 2024

